

Bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Montérégie
L'Union des producteurs agricoles



DANS CE BULLETIN

Présentation du projet	1
Nouvelle coordonnatrice	2
Comité bassin versant de la Pot-au-Beurre	2
Bilan des actions 2017-2018	3
Des nouvelles de votre bassin versant	4
Programme Alus Montérégie	6
Le PDZA de la MRC de Pierre-De Saurel	7
Gestion des cours d'eau dans la MRC Pierre-De Saurel	7
Remerciements des partenaires	8

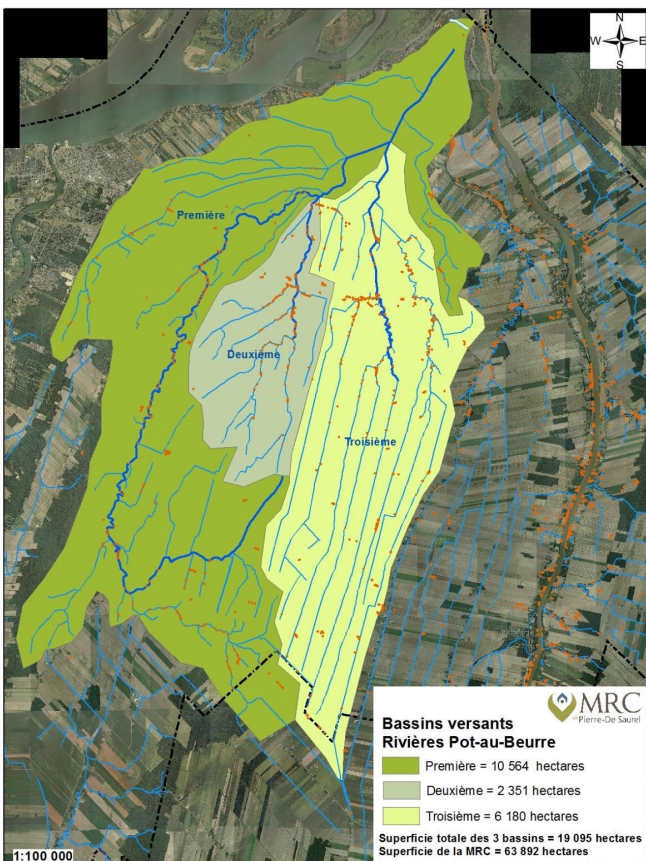
PRÉSENTATION DU PROJET

La rivière Pot-au-Beurre fait partie du grand bassin versant du lac Saint-Pierre et comprend le milieu humide de la baie Lavallière. Le bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre a une superficie de 202 km² et est subdivisé en trois sous bassins (1^{re}, 2^e et 3^e rivière de la Pot-au-Beurre).

Des approches individuelles et collectives seront mises en place, et ce en étroite collaboration avec les clubs-conseils présents sur le territoire ainsi qu'avec les intervenants du milieu agricole, municipal et environnemental. La Fédération de l'UPA de la Montérégie jouera un rôle de catalyseur pour stimuler le cheminement des producteurs du bassin versant. Les aides financières du programme Prime-Vert en agroenvironnement pour une exploitation agricole s'élèvent à 90 % des dépenses admissibles dans le cadre du projet collectif. **Un bel incitatif pour encourager la mise en place d'actions!**

Le projet présentement en cours dans ce territoire cible 134 entreprises agricoles actives et quatre principaux objectifs:

- Sensibiliser et mettre en place des actions individuelles et collectives
- Améliorer la qualité de l'eau et des habitats des espèces de poissons présents
- Réduction des phénomènes d'érosion et encourager les pratiques agricoles bénéfiques
- Favoriser une cohabitation des usages agricoles et fauniques



NOUVELLE COORDONNATRICE DU PROJET



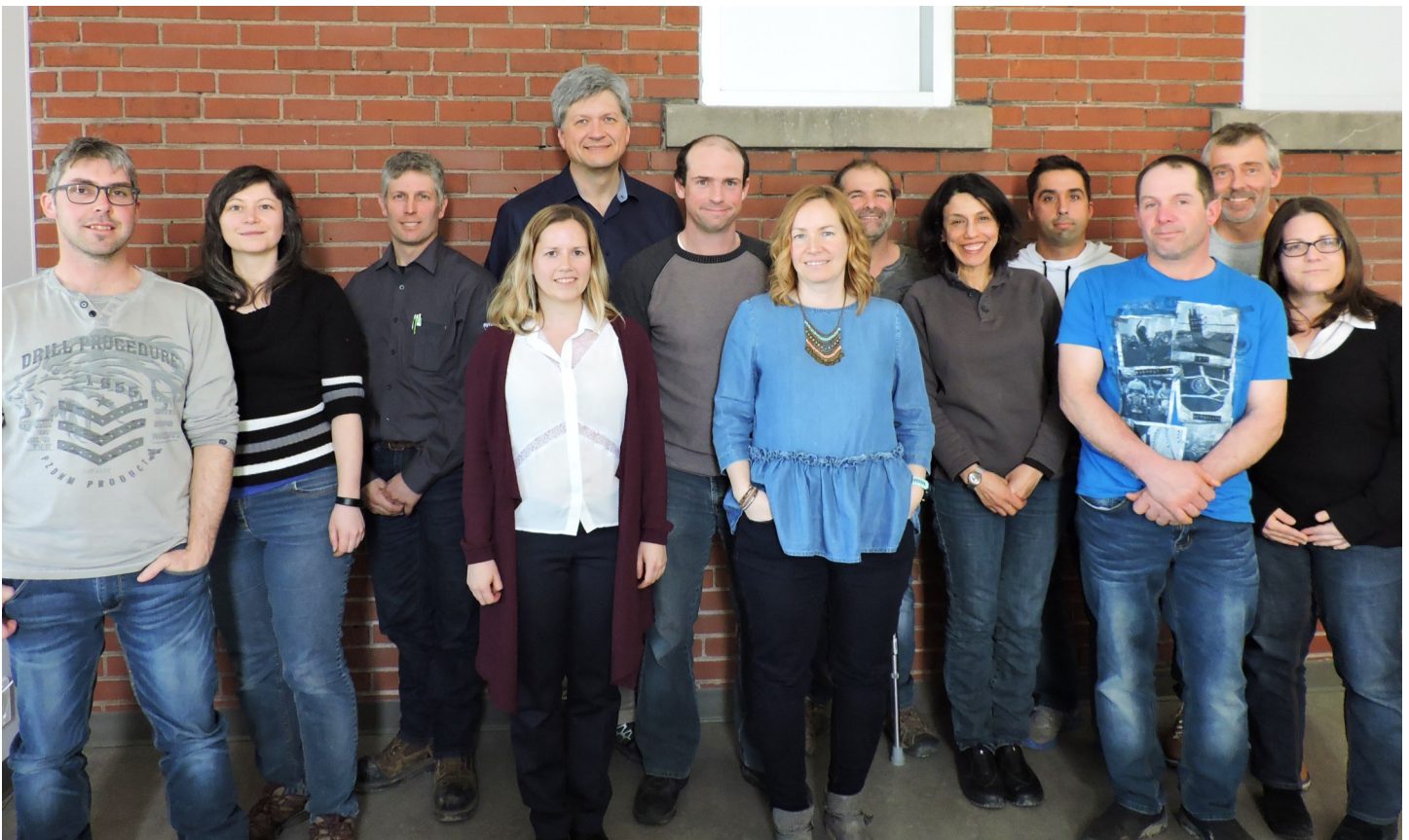
Depuis le mois de juin 2017, la coordination de ce projet est assurée par Yasmina Larbi-Youcef qui est agronome et détient une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke. Elle cumule plus de 20 années d'expérience en milieu agricole, particulièrement en recherche et développement, services-conseils, sensibilisation et vulgarisation auprès des producteurs agricoles ainsi que dans la gestion de projet. N'hésitez pas à communiquer avec elle pour toute information relative à ce projet.

Pour joindre la coordonnatrice du projet :

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe, J2S 8E3
Yasmina Larbi-Youcef, agronome, M. Env., 450 774-9154, poste 5270
ylarbiyoucef@upa.gc.ca

COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA POT-AU-BEURRE

La projet peut compter sur le dynamisme et l'implication d'un comité avisé. Ce dernier est composé d'agriculteurs, d'agronomes de clubs-conseils et des professionnels de la MRC Pierre-De Saurel, du MAPAQ et de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Son rôle : planifier les actions terrain, supporter l'effort de mobilisation et contribuer au transfert de connaissance. Le comité agit comme un leader de changement agroenvironnemental dans sa communauté.



De gauche à droite : Jessy Pelletier (agriculteur), Karen Desmarais, (club La Vallière) Stéphane Cournoyer (agriculteur), Andréanne Bergeron (MRC), Ghislain Poisson (MAPAQ Montérégie), Benoit Laferrière (club La Vallière), Marie-Hélène Trudel (MRC), Patrick Benoit, (agriculteur) Yasmina Larbi-Youcef - coordonnatrice, Dominique Caplette (agriculteur), Martin Berger (agriculteur), Paul Caplette (agriculteur) et Amélie Gauthier (club Les Patriotes) (crédit photo : MRC Pierre-De Saurel).

Des résultats très intéressants ont été obtenus grâce à l'implication des producteurs et à la collaboration de tous.

Volet de sensibilisation :

- 40 entreprises ont été rencontrées et des actions ont été mises en place chez 20 entreprises
- Trois (3) rencontres du comité aviseur
- Une journée d'échanges et de partages des bonnes pratiques agroenvironnementales entre les producteurs et les intervenants a été organisée le 15 mars 2018

Volet d'actions au champ :

- Plus de 50 ouvrages hydroagricoles
- Plus de 800 hectares en cultures de couverture
- Plus de 1000 mètres de berges stabilisées
- Plus de 2000 mètres de plantation d'arbres et d'arbustes



Journée de l'eau – 11 décembre 2017

Le Comité régional des cours d'eau a tenu une journée sur la gestion de l'eau au mois de décembre 2017 à Saint-Robert. Cette journée offrait plusieurs conférences sur des sujets liés à l'eau. Elle a permis de réunir 80 personnes dont des producteurs agricoles, élus, organismes et intervenants du milieu. L'événement a été un succès, il a favorisé les échanges entre les participants sur les actions mises en œuvre et sur les bonnes pratiques agroenvironnementales. Les outils et ressources disponibles pour soutenir la réalisation de ces différentes actions ont été présentés.



Journée du 11 décembre 2017

Échanges et partage des bonnes pratiques agroenvironnementales—15 mars 2018

Le comité de bassin versant de la Pot-au-Beurre a tenu une journée d'échanges et de partage sur les bonnes pratiques agroenvironnementales le 15 mars dernier à Saint-Robert. Un total de 58 personnes : producteurs, élus, organismes et intervenants du milieu ont réfléchi sur des sujets diversifiés tels que les cultures de couverture, la bande riveraine, la gestion des pesticides, la biodiversité et l'acceptabilité sociale d'un projet en agroenvironnement.



Journée du 15 mars 2018



Journée du 15 mars 2018



Journée du 15 mars 2018



Journée du 15 mars 2018

La baie Lavallière site exceptionnel pour l'observation des oiseaux !

Auteur : Paul Messier, technicien de la faune et directeur de la Société d'aménagement de la baie Lavallière (S.A.B.L.)

Chaque année, des centaines d'espèces d'oiseaux transitent vers le plus grand marais aménagé de l'Est de l'Amérique du Nord. Ces derniers font cette halte obligée pour se nourrir ou pour se reproduire, tandis que d'autres y résideront à l'année. Mais que peut bien avoir ce marais pour attirer toute cette faune aviaire ?

La réponse est simple : une grande diversité d'habitats, où les oiseaux retrouvent gîte et couvert. D'une superficie de 21 kilomètres carrés, la baie Lavallière est constituée de forêts (érablières argentées), de marécages, de marais et de prairies. Nous retrouvons donc des oiseaux typiques de ces habitats, souvent des espèces peu communes ou carrément en péril.

Ainsi, le milieu forestier est occupé par le petit-duc maculé, qui profite des trous de pic ou des niochirs à canard branchu pour s'abriter, pour nicher ou pour emmagasiner des proies (souris, campagnols et oiseaux) tout comme un garde-manger.

Le marécage lui, abrite des canards branchus, qui sont, eux aussi à la recherche de cavités pour y nicher. Les femelles passeront 21 jours à couver, en prenant que quelques minutes par soir pour aller se restaurer. Les jeunes canetons ne passeront qu'un maximum de 2 jours dans le nid, suite à l'éclosion des œufs.

Le marais, quant à lui, est caractérisé par la présence de quenouilles et ainsi utilisé par une espèce peu commune : le petit blongios. Ce petit butor, de la grosseur d'une corneille, arpente les typhas à la recherche de nourriture (insectes et petits poissons). L'oiseau n'est pas facile à voir, mais on l'entend plus souvent qu'on ne le voit.

Les prairies, qui sont la propriété du Ministère de la Faune, de la forêt et des Parcs (MFFP), sont gérées en fonction des espèces présentes, qui sont considérées comme vulnérables ou en péril. Il s'agit du goglu des prés, du troglodyte à bec court et du bruant de Nelson. Ces oiseaux retrouvent dans ces prairies hétérogènes, un habitat de reproduction idéal. Par ailleurs, la coupe de foin est gérée en fonction de ces espèces vulnérables. Dès qu'un de ces oiseaux est identifié comme nicheur sur ce territoire, la coupe de foin peut être retardée jusqu'au 15 août.

Enfin, quand la crue printanière envahit toute la baie Lavallière, les pygargues à tête blanche (aigle américain) et les balbuzards pêcheurs sont présents en grandes quantités pour capturer leur proie favorite : le poisson frais.



Petit duc sur nid (crédit photo : S.A.B.L)



Goglu des prés (crédit photo : S.A.B.L)

DES NOUVELLES DE VOTRE BASSIN VERSANT

Notre couvert végétal préféré

Auteur : Paul Caplette, profession agriculteur! Céréales Bellevue, Saint-Robert

Avec tout le débat actuel sur certains pesticides qu'on retrouve dans l'eau, il est de plus en plus important que l'on fasse des gestes pour diminuer les « *effets secondaires* » de nos pratiques sur notre ferme. Si l'on contrôle notre sol et qu'on s'assure de le garder dans le champ, on vient d'améliorer nos performances d'au moins 60 %. Semis direct et bandes riveraines stabilisées sont des incontournables chez nous. Depuis les dernières années, on est allé un peu plus loin en modifiant notre système de culture en ajoutant une culture soit le blé d'hiver. Chaque année, on y découvre de nouveaux avantages :

- Étalement des travaux de semis (semis à l'automne);
- Sol couvert vivant à l'automne et pendant l'hiver;
 - Racines vivantes;
 - Nourriture des micro-organismes;
- Possibilité de semer du trèfle au printemps en sous-couvert;
- Rotations des groupes d'herbicides;
- Facilite l'élimination de certaines mauvaises herbes;
- Rendement 30 % supérieur au blé de printemps;
- Travaux de récolte plus tôt;
- Travaux lourds en été nivellement chaux fumier sous solage sans compaction;
- Août à novembre, quatre (4) mois pour laisser pousser le trèfle;
- Infiltration des racines du trèfle jusqu'à 75 cm;
- 1000-2000 kg/ha d'augmentation de rendement pour le maïs l'année suivante;
- Un couvert végétal vivant de 16 mois qu'on peut récolter.



Champ de trèfles
(crédit photo : Paul Caplette)

L'Agroenvironnement c'est notre affaire!

PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE

Le programme ALUS Montérégie est un programme novateur au Québec qui compense monétairement les producteurs de la région qui réalisent des aménagements sur leurs terres agricoles pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre l'agriculture et l'environnement. Les projets réalisés en 2017 ont des impacts bien réels : augmentation de la biodiversité, absorption des polluants dans l'air, réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans l'eau ainsi qu'une cohabitation plus harmonieuse entre l'agriculture et la faune.

Merci à SOLENO, chef de file en matière de solutions pour le contrôle et la maîtrise de l'eau pluviale, pour sa participation financière de 150 000 \$ sur 5 ans au programme en tant que partenaire majeur Or.

Les producteurs du bassin versant intéressés par le programme ALUS ou les entreprises désireuses de soutenir les efforts environnementaux des agriculteurs sont invités à communiquer avec Yasmina Larbi-Youcef, agronome, M. Env., 450 774-9154, poste 5270 ylarbiyoucef@upa.qc.ca

Pour plus d'informations sur le programme : www.upamonteregie.ca/ALUS.



LE PDZA DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Plan de développement de la zone agricole (PDZA), un catalyseur pour le milieu agricole!

La MRC de Pierre-De Saurel a terminé son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en juin 2016. Il s'agit d'un outil de mise en valeur de la zone agricole réalisé avec la participation et l'appui des partenaires du milieu. Voici le Plan d'action 2017-2018 :

1. Développement de la transformation agroalimentaire dans la MRC.
2. Promotion des produits locaux.
3. Création d'un répertoire des fournisseurs de services (ex.: drainage, construction, etc.) aux producteurs agricoles.
4. Support à la relève agricole par un service de maillage.
5. Valorisation des bonnes pratiques agroenvironnementales et participation au projet de bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre.



L'année 2017! De l'idée à l'action... La MRC a confirmé son engagement envers le milieu agricole en ajoutant une nouvelle ressource à l'équipe : une coordonnatrice au développement de la zone agricole, soit **Andréanne Bergeron** : 450 743-2703, poste 243 abergeon@mrcpierredesaurel.com

L'agriculture c'est important... parlons-en!

Relève agricole

Recherche de friches (terres agricoles récemment abandonnées) et validation sur le terrain afin de créer une banque de parcelles disponibles à la relève agricole dans le cadre du projet de maillage.

Concours : l'agroenvironnement... c'est mon affaire

Concours visant à reconnaître les agriculteurs qui adoptent de bonnes pratiques agroenvironnementales. Les 4 ambassadeurs (gagnants) se mériteront un article d'une demi-page dans l'un des 4 cahiers agricoles 2018 du journal *Les 2 Rives* : l'agriculteur et ses pratiques environnementales y seront mis en valeur.

GESTION DES COURS D'EAU DANS LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL



La MRC a pour responsabilité d'assurer le libre écoulement des eaux pour les 1 000 kilomètres de cours d'eau sous sa compétence. Celle-ci se traduit principalement par la réalisation de travaux afin de retirer toutes obstructions susceptibles de menacer la sécurité des personnes et des biens.

Adoption du règlement 260-17 : un contrôle préventif pour la libre circulation des eaux

Ce règlement a pour objectif d'exercer un contrôle préventif sur plusieurs activités ou actes qui peuvent nuire ou empêcher la libre circulation des eaux ou qui sont susceptibles d'occasionner des problèmes. Il permet donc à la MRC d'assurer une gestion efficace de sa responsabilité légale.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter **Marie-Hélène Trudel, Géographe**, coordonnatrice à la gestion des cours d'eau au 450 743-2703.

REMERCIEMENTS DES PARTENAIRES

Le projet par bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre est rendu possible grâce à différents partenaires et à l'appui financier de :

- **Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC)** par l'entremise de son Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH).
- **MAPAQ** : Ce projet a été réalisé en vertu du sous-volet 3.2 du programme Prime-Vert 2013-2018 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada 

Québec 

LES AUTRES PARTENAIRES AU PROJET



La fédération remercie également l'implication des agriculteurs, du comité de bassin versant et des partenaires locaux qui rendent possible le succès de ce projet d'amélioration de la qualité de l'environnement.

Nous vous remercions à l'avance pour chaque geste que vous posez!

3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Téléphone : 450 774-9154
www.upamonteregie.ca